M. PIERRE LAVAL ne reculera devant rien pour relever le pays

Dans son discours de Royat, le Président du Conseil a déclaré qu'il braverait l'impopularité pour arriver à ce résultat

Royat. 1... Dans un discours qu'il prononcé hier, à Royat, M. Pierre aval a résumé son œuvre diplomatique, ont il a rappelé les dernières étapes : quidation de la Sarre, entrevues de lome et de Londres, accord avec les oviets.

Pariant du récent accord anglo-aile-mand et des reserves qu'il appelle, il a déclaré "

« J'ai tenu à l'Angleterre le langage qu'il convenait, et ceux mêmes qui me trouvent trop medere jugeraient peut-ètre qua j'ai été un peu loin s'ils con-aissaient les termes exacts dont je me suia aevri. » réciamé ensuite des Fran-ais qu'ils gardent leur sang-froid et le sens de l'ordre.

at notre pays a bandonne, s'll n'a paa le souet d'assurer sa propre sècurité, a'il offre le spectacle du désordre et, disons le mot, de la lacheté, avec quelle autorité voulez-vous que je parle au representant de l'Allemagne? »
L'orateur a exposé ensuite la situation tinancière:

«On parie de 11 milliards de déficit.

To réalite, il y en a davantage et chaque jour en ajoute encore. Certea, l'Etat connait bien le chiffre de ses dépenses, mais ses recettes sont de plus en plus incertaines.

incertaines.

La situation présente ne comporte
que cette alternative : réduire les dé
pensea de l'Etat ou fabriquer de la fausse

pensea de l'Etat ou fabriquer de la fausse monnale. »

Palsant allusion aux projets du gouvernement, M. Laval a est ecrié Ironiquement: « Je ne vous les dirai pas, je profite encore de ce qu'ils ne sont pas connus pour me promener en paix aur les routes de France. »

Puis il a dit sa resolution de faire appel rapidement à toutes les categories nécesaires. Il faut que chacun en consentie. Si le mécontentement doit exister, il faut éviter qu'il soit limité à tel ou tel citoyen. Tous les Français doivent être mécontents equitablement.

Le Président du Conseil a conclu en afafirmant résolu à tout tenter pour relever le pays.

a'affirmant résolu à tout tenter pour relever le pays.

« Je m'adresse à tous, je ne reculeral devant rien. Bi l'impopularité doit me frapper, qu'elle soit me récompense! Je représente la loi, le régime, la France, aucune menace, d'ou qu'elle vienne et quelle forme qu'elle revête, ne m'empéchera de faire mon droit chemin l »

ANTICIPATIONS

(SUITE DE LA PRAMIÈRE PAGE)

Monaleur et Madame Becquerelle en aeront quittes pour se munir, aur le plancher des vaches, cette fois, d'une nouvelle benédiction er bonne et due forme et lis s'estiment heureux de ne pas avoir emmene dans leur « zine » le maira ceint de son écharpe car, ayant passé comme tout le monde, par la mairle, avant de s'envoler, ils restent tout de mêms légitimement mariés devant la Loj. Mais on peut demander ce qu'auraient, dit le Prétet et le Procureur de raiont dit le Préfet et le Procureur de la République s'ils avaient appris que le maire, son greffier et le registre de l'état civil étaient alléa se ballader dans

mairies et des dirigeables cathédrales Le « Normandle » possède bien une cha-pelle, un temple et une synagogue, et il ne passe pourtant pas pour un édifice immobile par destination : est-ce qu'on peut y célèbrer des mariages à bord ? Je voudrais bien conneitre un

peut y celebrer des manages a bord y Je voudrais blen connaître un archevè-que pour être fixé là dessus.

Ils en verront encore bien d'sutres nos petits-neveux ! Car ll n'y a pas que l'aéronautique' pour bouleverser les mœurs et les coutumes. Le cinèma, par exemple, nous reserve un avenir plein d'imprèvu. Ainsì on vient de faire à San Praneisco une expérience dont les ré-Francisco une expérience dont les ré-sultats sont peu encourageants. Vous connaisses déjà la réactio du chien à commisses de la reactiv. où cinen a qui on fait entendre dans le pavilion d'un phonographe la « Voix de son mal-tre » Le brave toutou manifeste en agi-tant la queue — c'est la façon de sou-rire des ehiens — aon attachement à celui qu'il eroit caché dans la petite bolte.

Mais l'Illusion de l'oure s'étend-eile eanason se montra aussi indifférent au jeu de Oreta Garbo qu'aux acrobaties d'Harold Lloyd, Mais quand parut sur d'Harold Lloyd, Mais quand parut sur l'érarn la reproduction d'une course hip-plque, ce fut une autre affairs. Le che-val franchit en quelques bonds les ran-gées de fauteulis, mettant à mai au pas-aage lea membrea et les crânes des spec-tateurs et voulut se méler à ses congé-nères lancés au galop. Il ne réussit qu'à crever la tolle, ce qui mit fin à la séance Le cheval fut ramené à l'écurte et les ametateurs conduits. à l'hôpital. ers condults à l'hôpital.

Après cela, on ne peut plus douter que projeter quelquea dessins animés ou Féiix le Chat joue le rôle principal, pour voir les rongeura détaler au plus vite Et comme les animaux participeront projeter quelquea dessins animés ou Bourges, ler. — Le jeune Robert voir les rongeura détaier au plus vite Et comme les animaux participeront alors à notre confort et à nos distractions, les architectes de l'avenir devront prévoir des poulaillers et des « étolettes » anger, s'en noye, et noye. avec cinéma, saile de bains et chauffage

UN GESTE DE M. HERRIOT

M. Ed. Herriot, Ministre d'Etat, vient d'adresser au Ministre des Finances, une lettre dans laquelle il lui fait part de son désir que as retraite de profeseur d'université à laquelle il a droit depuis le mois dernier, ne lui soit pas payée aussi longtemps qu'il exercera des fonctions publiques. Le Ministre d'Etat avait déjà formulé une demande identique sous le précédent gouvernements.

UN CHEF REBELLE ARRÊTÉ EN CHINE

Londres, 1''. — On mane : de Pékin, à l'Agence Reuter :

l'Agence Reuter ;

« Tuan Temun 'achin, le commandant des rubelles qui, vendredi, a'étaient emparés d'un train blinde et avaient attaque Pékin, est tombé aux mains de la police, prés de Tung-Teheou. Il a été ammé à Pékin où il sera jugé et sans doute condamné à mort ».

LE SERVICE POSTAL AÉRIEN EN FRANCE

La ligne Paris-Lille sera inaugurée le 10 juillet

Le ministère des P. T. T. communi-que qua l'organisation du service posta-intérieur que dott exploiter la Société à Air Bleu » est achevee. Les ligres de Paris-Lille, Paris-Le Ha-vre, Paris-Bordeaux, Paris-Strasbourg

re, Paris-Bordeaux, Paris-Strasbourg, mtreront en service le 10 juillet. Les lignes Paris-Nantes et Paris-Touuse seront inaugurées la 25 juillet. Le tarif des lettres ou cartes postales ransportées sur ces lignes est fixé à fr. par 10 grammes ou fraction de 0 grammes.

service de vélomoteurs est orgasé entre les aérodromes et les princi-ux bureaux de poste, de telle sorte le seme poste, de telle sorte le seme de poste, de telle sorte le seme de poste, de telle sorte rein s'effectuera dans les memes con-tions que celles des telégrammes; sal, la personne qui expedierait le stila, une lettre de Paris a destination me des villes desservles pourrait rece-ir la réponse le jour meme.

Un avion de transport anglais a pris feu

Ses huit occupants n'ont été que légèrement blessés

ndres, ler. — Un avion de transjombé sur l'aérodrome de Ronald. L'ile de Man, et a immédiatem

ris feu.

Selon les derniers renseignements reus, les sept passagers et le pilote n'ontecu que des blessures ne mattant pas-

reçu que des blessures ne mistant pas leur vie en danger. L'appareil effectualt le transport ré-gulier des passagers entre l'île de Man et Liverpool.

L'accident d'aviation de Moshi

L'aviateur Paul de Forges, rentré en France, a fait le récit de la mort de Finat

Marsellle, 1er. - Le paquebot « Ber Marsellie, 1st. — Le paquebot « Bernat, din de Saint-Pierre », arrivé et aprésmidi su port, a ramené en France l'aviet leur Paul de Forges, qui, le 21 avril denier, fut victime d'un accident pres de Moshi où son camarade de vol Finat trouva ia mort. Le jeune aviateur était accompagne de sa mère.

Sur l'accident lui-même, de Forges onfirms ce qui avait été relaté briev

ment.

« Le 21 avril, nous étions parlis de Moshi ls samedi de Pàques, a-t-il déclaré, et notre avion était lourdement chargé. Un quart d'heure après notre départ
nous entrions dans la brume. Le vent se
mil à souffier, e'était la tempète et maigré tous nos efforts, nous tombàmes en
vrille. Nous n'eûmes que le temps d'ouvrir les extincteurs d'essence, mais le
choc au soi fut très violent, et Finat, le
crâne fracassé, était tué sur le coup.

A Dr. me secount la beures plus étand.

» On me secourut 5 heures plus tardet à l'hôpital anglais de Moshi je fus solgné avec un dévouement remarquable. Je restai deux mois à Moshi, puis m'embarqual, à Mombasa, sur le « Bernardin de Saint-Pierre ». Je eompte rentrer à Paris demain, par la vois des airs très probablement. »

LA « CROIX DU SUD » **VOLE VERS NATAL**

Dakar.
Rio-de-Janeiro, 1**. — A 16 h. 15 (G. M.T.), la «Croix du Bud» signalait sa position par o 30 de latitude Nord et 30:20 de longitude Ouest.
A 16 h. 45 (G.M.T.), l'équipage signalait que tout allait bien à bord et cue

int que tout allait bien à bord et l'hydravion se tenait à une aititude 1.000 mètres.

LA LIAISON AÉRIENE PARIS - ROME

BAIGNADES TRAGIQUES

Celle d'un étudiant dans la Marne Chalons-sur-Saone, ler. — Un élève de troisième année de l'Ecole des Arts et Metiers de Chalons, M. Cicrotte, s'est noyé en se balgnant dans la Marne. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

Celle d'un jeune homme au Mans Le Mans, ler. — Un jeune homme de 17 ans, Andre Bonju, fils d'un bljoutier du Mans, a été pris d'une congestion alore qu'il se baignait dans l'Huisne, et s'est noyé. Son corps a été retrouvé

Celle d'un Italien près de Lorient

Lorient, ler — Un ouvrier italien, nommé Bue Férasco, âgé c': 34 ans, de Bernondo, a'est noyé alors qu'il prenait un bain sur la place de Locqueltas, au méme endroit où le dimanche précédent, un jeune marin d'Etat a'était également noyé.

Fin tragique d'une promenade en canoé sur le Cher

ECHOS et CARNET

CALENDRIAR - Mardi 3 Juliet 1935. -Soleil | lever 3 h. 53 ; coucher, 19 h. 56 | Luna | lever, 5 h. 29 | coucher, 21 h. Aujoud'hul | Visitalion de la Vierge, — Demain | Saint-Anatole,

PRAVISIONS DE L'OFFIGE NATIONAL — Région Nord. — Ciel Ires nuageux avec éclisircios et aver-se oragetines épaness, irri-meux le matin sur les côtes ; Veni du ser-teur Sud-Ouest faible. — Le maximum de lempérature sera stationaire ou en (albia bauses sur celui. du la veille,

UNE AUTO DANS LA MER

Sen conducteur a disparu ot l'an se demande s'il y a eu accident, crime ou fugue

Toulon, ler. — La mystérieuse dispa-tition d'un jeune homma de 24 ans de-raye actuellement toutes les conversa-ions des habitants de Sanary et de sandol. Il agit du jeune Louis Revest, ils d'un pépiniérists de Sanary, qui, ven-red dernier, ru matin, avait quitté ses srents pour se rendre au mare de toulon.

parents pour se rendre au mare' de Toulon.

Comma chaque jour, le jeuns homme était parti dans la eamionnette de ses parents. On ne devait plus le revoir, En effet, la solrée de vendredi se passa sans apporter de nour le de Louis Revest. Samedi matin, le père du jeune disparu, justement inquist, prévint le maire et le gendarmerie d'Olhioules. Des recherches furent aussitôt organisées. Elles acoutirent, après de longues battuss dans les environs, à la découverte de la camionnette du pépinletiste au bas des hautrs flailese qui dominent à la Mowenede l'anse da la Gorguette. La volture, qui avait fait une chute de plusieurs mètres, était tombee dans la mer d'où elle fur retrée.

Chose aingulière, un ne devait trouver trace du jeuns homme ni dans le véhicule, ni dans les fourrès qui couvrent les falaises. Tendan, que gendarmes et gardes champètres fouillaient le rivage, on explora les esux calmes et claires de la mer. Mais toutes les recherches demeurèrent vaines.

On ne trouva pas la moindre trace de sang aux abords de l'accident. P-is le moindre vètement ni objet personnels à Louis Revest.

S'agit-il d'ur accident ? Cela ne semble guére vraisemblable en raison même

sang aut auouts us inscribent. The is a moindre votament ni objet personnels at Louis Revest.

Sagitell d'ur accident ? Cela ne semble guère vraisemblable en raison même des recherches infructueuses.

Est-ce un crime ? Cette hypothèse serrait pius plausible : attaqué aur la notez par des maifaiteurs, le jeune homme est contraint, jeté à roter, ce ses interpé l'exitée. Four effacer toutes traces de leur crime, les bandits jettent la voiture à la mer et font disparaître le corps de leur victime. Il paraît cependant difficile qu'un parell attents, ait pu se commettre sur une route que sillonnent de nombreuses automobiles. L'idés d'uns fugue, par contre, semble plus facilement admissible. En effet, Louis Revest avait déclaré récemment à l'un de ses amis, qu'il voulait faire uns farce à ses parents, en précipitant ca camionnette à la mer et en disparaissant. Ce serait là une triste plaisanterie, mais que vient renforcer encore un fait que les gendarmes ont appris dans la soirée.

dans la soirée. Louis Revest avait demande et obtenu

Les Anciens Combattants allemands à Lyon

Ils ont été reçus par M. Herriot qui a montré la nécessité d'un rapprochement entre la France et l'Allemagne

Lyan, ler — Les aniens combattants allemands qui sont arrivés à Lyon her colonyana de Beasnon, as soft rendus ce matin de Beasnon, as soft rendus ce matin de Beasnon, as soft rendus ce matin en cortége au Monument aux Morts où lls ont déposé une gerbe. Au nombre d'une solxantains environ, lis ont été recus ensuite par M. Herriot, qu'assistait une délégation de la Fédération dea Blessés du Poumon, a fait les honneurs de l'Hôtel de Ville aux hôtes allemands.

allemandomonoé ensulte une courte allo-cution de bienvenue en allemand, aux anciens combattants d'outre-Rhin, qui ont remercie par des bravos les paroles du ministre.

M. de Batin, chef de la délégation allemande, a prononcé alors un discours dans iequel, après avoir remercié la mu-nicipalité de l'accuell chaleureux qui a été réservé à la délegation, il a déclaré: été réservé à la delegation, il a déclaré :

« El parfois nous sommes maladroits et durs dans nos gestes, nous n'en avons pas moins du cœur, croyes que nous preparons uniquement la semence de la paix, et je souhaite que les fruits en soient proches ».

M. de Batin a formulé en terminant des vœux de rapprochement, non seulemente entre camarades français et allemans, mais encore entre les deux peu-

M. Herriot a alors remercic en irancals:

« Je n'al pas besoin de vous dire longuement que j'al bien compris vos sentiments et que, comme vous, je desire le
rapprochement de ces deux grands peuples, car si nos deux pays cherchaient
encors à s'entredéchirer, ee seralt un
cataclysme. Voyez-vous, M. de Batin, si
un vieux proverbe français dit, « Une
hirondelle ne fait pas le printemps »,
nous devons recommaltre qu'il faut du
courage à la première hirondelle qui
vient pour entrainer les autres. Je saiue
en vous, M. de Batin, la première hirondelle du printemps ».

Ces paroles ont ete saluées longuement
par tous les anchers combattants, qu'
ont assisté ensuite à un vin d'homneur.
Lete con le le saiue de la competent
des soldats allemands, la delégation partire e soir pour Clairvivre.

LES ALLOCATIONS MILITAIRES

M. des Rotours, député, ayant signale à M. le ministre de la Santé publique

Ireres a retu la lettre sulvante :

« Monsieur le députe, vous avez blen
voulu appeier mon statition sur le fait
que l'ailocation militaire prévue à l'article 24 de la loi du 31 mars 1923 a été
refusée à certaines familles, comptant
deux fils, dont, au moment de la decision de rejet, l'un était appeie sous les
drapeaux, tandis que l'autre pouvait
sulvenir aux besoins de sa famille.

ACT effe situation peut es trouver.

suprenir aux desoins de sa famille.

» Or, eette situation peut se trouver modifiée par auite du maintian sous les drapeaux des jeunes gens qui devalent, etre libéréa en avril. Certaines familles sont ainsi privées de leurs deux soutiens, le militaire maintenu sous les drapeaux et l'autre fils incorpore en avril qui devait, primitivement, avant la décision du 6 avril, être rempiacé au foyer par son frère libéré.

» J'al l'homneux de vous étations des des de contraits de la contrait de la contrait

lu décision du 6 avril, être remplace au foyer par son frère liberă.

» J'ai l'honneur de vous faira donnaitre que les familles en question dont la demande d'ailocation militaire a étrejetce, ne sauraient benéficier sutomatiquement de l'ailocation sans un second examen de leur dessier, J'estime, dans ces conditions, que, si les interesses peuvent justifier d'un changement réel dans leur attustion depuis leur pretait des propos qu'il na pas teaus.

— Le jour du drams, il me dit : « Tu a greche de mande, changement qui peur résulter des mesures auxquelles vous failtes allusion, et qui serait de nature a pouvoir les faire considerer comme nécessiteuses au sens de le loi, il leur appartient de faire une seconde Jemande de la marire da leur résidence. Le Concision de la la marire da leur résidence le Concision de la la marire da leur résidence ac rejet.

La commission supérieure, en saped, a départemental, et, en eas de rejet.

La commission supérieure, en saped, a supérieure, en saped, a la commission de la

LE DRAME DE LA PLACE RIHOUR, A LILLE AUX ASSISES DU NORD

Il expliqua qu'il désirait se défendra contre les cambrioleurs. Il revint ensuite montrer l'arme à son ami Duflot et lui manifesta des idées de suicide ; mais celui-ci lui répliqua, en plaisantant, qu'il était trop « fainéant » pour se tuer, et Lepage en convint valondiers en lui di-sant : « C'est vrat Paul, j'aime trop la vie ».

Craintes justifiées

si lui ilt signe par deux fos en levant la bolte contenant le revolver, puis il paritt. Celle-ci vint aussitôt s'enque'ri aupret de Duffot de ce que lui voulait son ami. Elle apprit alors que Lepace venait d'acheter un revolver pour as tier, mais elle eut aussitôt l'impression qu'il avait l'intention de s'en servir contre elle-mème.

qu'il avait l'intention de s'en servir contre elle-méme.

Craignant pour la vie de la demoiselle
Breen, MM, Jacquemet et Desrousseaux,
ses chefs, mia su courant de la situation,
décident de l'accompagner à sont la décident de l'accompagner à sont la courant,
Lepage qui traversait la place Rihour.
Il était pâle, avait les yeux hagards comme un homme l'ure et dit, à son ami,
d'un tou menagant, de le laisser tranquille, qu'il venait de boire trois pernods et qu'il était prêt et disposé.
La demoiselle Obert qui précédait de
quelques mètres la demoiselle Breen entourée de ses chefs, aperçut Lepage
posté près du monument aux morts et
revint prévenir son amie.

Le drame

Au moment où le groupe arrivait en face du café d'angle de la rue Jean-Roisin, la demofselle Breen se retournant vit Lepage courant derrière elle, le revolver à la main. M. Jacquemet se retourna également et s'interposant, frappa par deux fois le bras de Lepage. Il réussit sinsi à faire dévier au soi les Geux premières balles. La demoiselle Breen, affoiée, traversa si courant la rue, Lepage parvint à se dégager et se lanca à sa poursuite.

Tirant toujours et la visant à la tête. Il la rejoignit au moment où elle franchissait le seuil du café Gosselin pour

il la rejoignit au moment où elle fran-chissait le seull du café Gossein pour s'y réfugier. Il tira encore sur elle un ou deux coups à bout portant. Atteinte à la gorge, la demoisells Breen alla tom-ber derrière le comptoir du débit. La victime fut transportée à l'hôpital tandis que le meurtrier, maltrisé par la foule, était mis en état d'arrestation par les agents de pollee alertés.

Rapports d'experts

Aux termes de son rapport médicolégal le professeur Muller a déclaré que l'Incapacité temporaire déterminée par les blessures ac en demosaèle Braen Douvait être estimée à un mois, mais une aggravation ; étant produite. le même ment de l'entre un incapacité permanente partielle que l'on peut évaluer à 15 mais dont le taux peut varier dans le délai d'un mois. Il sy ajouta en dommage esthétique résuitant de l'atrophie crès marqués des muscles de l'épaule et la fonction de l'entre mental de l'acque des muscles de l'épaule et la consequence. De l'esamen mental de l'acque aquet que Lepage, tout en paraissent surout préoccupé de prouver qu'il s'est agi d'un geste impuisif, a gardé des souvent dans de la socie, qu'il ne présents aucune lare ou affection morbide ausceptible d'avoir influencé sa volonté et qu'il dot être considéré comme plenement de ses

L'INTERROGATOIRE

Cette première audience n'a guère commence qu'à 13 h. bien qu'on l'ait annoncée pour midl. Cela tient à ce que les jurés devaient. selon l'usage, prendre contact avec la Coux.

Et puis un incident, fort iéger d'allieurs, se produisit après la désignation et l'installation le jury. On constate que le troisième juré atteint de surdité a quelque difículté à entendre de sa place. Ceux de ses collègues que le sont n'a pas désignés sont partis, pour la plupart, il est donc impossible de procèder à un nouveau tirage. Mais les choses s'arrangent. Le troisième juré permutte avec le septième.

Alors l'Interrogatoire commence,

Lepage est un grand jeune hommoblond avec une tête d'oiseau.
Dans la salle les photographes ont bra que leurs appareils dans sa direction

payant pas toujours ses ucues. Ces sunces ces eations qui l'ont fait congédier de plusieurs places cû l'était employé.
D'un brouillon de lettre écrit par l'accusé, il résulte qu'alors qu'il tentait de renouer des relations avec la demoiselle

- J'al omis de le remettre.

Maintenant nous arrivons à na liaison avec la demoissile Breen.
D'une voix dolente et presque imperceptible, il jure qu'il n'a jamais trompé son amie, et que contrairement à ce qu'elle a pu dire il n'a pas davantage contracté de dettes de jeu.

Four es qui est des lettres de menace qu'il écrivit à la jeuns fule, Lepage avec beaucoup d'hesitation et après une louable exhortation du président, de-clare qu'il agit ainsi pour la faire reve-nir à lui.

nir à lui.

L'accusé montre aussi de l'embarras
pour expliquer ses démarches en ce qui
concerns l'achat du revolver.

Vous aviez bien ce que vous faisiez. Vous étiez calme. Vous aves même
pris le aoin d'essayer l'arme que vous
avait remise l'armurier M. Crombes.

Le drame passionnel de Valenciennes

LA VICTIME, DONT L'ÉTAT EST TOUJOURS DÉSESPÉRÉ, A PU ÊTRE INTERROGÉE HIER



La rue Marcel Sembat, à DENAIN, où, pour satisfaire aux goûts de sa fen me. FACOUEUR changes plusieurs fois d'habitation avant de s'installer à l

L'enquête s'est poursuivie au cours ds me narguant qu'elle attendait un bébé a journée d'hier pour étucider les dont, maigre tout, je seral le père, » auses profondes du drame qui se déroula imanche après-midi, à Valenciennes.

A Denain

dimanche après midi, à Valeuciennes.
La victime. Céclie Langa, que son
mari blessa grièvement de trois balles
de revoiver, est toujours à l'Hotel-Dieu
de Valenciennea, dans un état qui ne
laisse aucun espoir de la sauver. La
blessée n'a pu subir d'intervention chirurgipale; elle n'avait cependant paberdu connaissance hier matin. Aussi les
enquêteurs, que dirigent MM. Binard,
commissaire central, et Alquinet, chef
de la Süreté, ont-ils pu l'interroger
sommaitement. Langa déclara qu'elle avalt déjà

Cècile Langa déclara qu'elle avait déjà quitté le domiclle conjugal à la autte de scènes violsntes de jalousie que lui faisait son marl, Octave Facqueur.

« Un jour, dit-elle, il m'a piacé le canon de son revolver sur la potirine en disant : « Où est ton cœur ? c'est là que je vais tirer. »

« Hier, quand je l'ai revu, il m'a suppliée de le sulvre. J'ai refuse. C'est à ce moment qu'il a tiré sur moi. »

La préméditation

Octave Facqueur, de son côté, a ra-conte ses infortunes conjugales. Après avoir déclaré qu'il était venu à Valen-clennes avec la seule intention de rame-ner sa femme à Denain, il a finalement

le raccoulait, li la tuerant puis se ferait justice après. « Et j'ai tiré sur elle, a t-il ajouté, c'est parce qu'elle m's exaspéré. Elle m'a dit: Je n'irai plus avec toi, j'ai un autre homme qu' me donne plus d'argent et me laisse libre. » De plus, elle m'a dit en

A Denain, le drame a provoqué une vive sensation. Dans le quartier de la rue Marcel-Sembat, la jeune Polonaise (Cécile Langa a laissé le souvenir d'une femme de mauvaise moralité. On lui connaissait de nombreusea laissons « extra-conjugales » et son inconduité était notoire. Octave Facqueur, vivement épris' de son épouse, avait cédé à tous ses caprices pour la retenir au domicile conjugal. Il lui reprochait d'abandonner son foyer pour alier mener joyeuse vie en galante compagnie. eile lui retorqua que son intérieur n'etatt pas assez coquet pour lui plaire. Le pauvre homme quitta alors la modeste habitation qu'il occupait au n° 6 de la rue Marcel-Sembat, et il s'intealla su n° 7, dans un logis plus agréable.

agréable.

Rien n'y fit. Il se montra sévère a l'égard de l'inconstante fille, l'obligeant à rester chez lul; elle trouva moyen de le tromper quand même et, comme lé foug lui pesait, elle a'enfuit pour rejoindre un ami à Valenciennes.

Octave Pacqueur est asses bien note à Denain. Tout le monde s'accorde à dire qu'il est un ouvrer sérieux et courageux. Il n'avait qu'un défaut, c'était de se laisser aller parfois à un penchant prononce pour la boisson.

Ecroué

Hier après-midi, la police valenelen-noise a déferé Octave Facqueur au Farquet, M. Dejean de la Batle, juge d'instruction, a fait écrouer le mari

Et cette prémeditation?
L'accusé diude la question.
Si vous savies combien je regrette
se borne-t-il à dire.
Sur ces paroles de regret l'interroga
toire prend fin.

Les témoins

Huit témoins sont cités. Nous les co naissona tous. Leur rôle est, d'aileu exposé dans l'acte d'accusation, On entend d'abord les deux mudeci experts, les docteurs Vuillen et Mulle Puis vient M. Jean Crombes, arm rier, qui vendit le revolver à l'Inculpé le lui fit essayer comme il a coutume e

mement surpris en apprenant l'usage que l'accusé avait fait de l'arme qu'il lul vendit,

l vendit, Voici maintenant Mile Breen, la vic-me. Elle offre une silhouette discrète gràcieuse dans sa robe noire a colle-

jeunes filies. Aiors pour tout de bon cette fois elle déclad de rompre.

« Il a renouvelé ses menaces, Je matin du crime, il ma dit qu'il en avait « marre » de tout, qu'il n'avait pas le courage de se tuer, mais qu'il me tuerait. Tout de même, je ne pensais pas qu'il surait fait cela. »

Et la déposition d'Estelle Breen se fait émouvante quand elle declare :

« Lorsque j'ai été touchée, j'ai pense à ma mêre et à mes petits ferres qui seraient sans mol, alors que j'avais perdu mon père, à la même date, le même jour, quinze mois auparavant. Et perdu mon père, à la même date, le indique que le matin du drame, comme elle lui demandait quels estaire, comme elle lui demandait quels estaire le comme con la comme de la la meme de la la meme de cuit sous le bras. Lepage dul répondit : « J'irai les lirs ce soir " Loos.»

lul repondit; « J'irai les lirs ce soir . Loos. »
Cependant l'accusé prétend n'avoir pas dit cela.

M. Paul Duflot, qui dit que lepage, maigré tout, reste son ami, ne se fait point faute de raconter qu'il avait plusieurs amies. Et il maintient tout ce qu'il a rapporté au juge d'instruction et que l'accusé, contrairement à .e qu'il affirmait tout à l'heure, ne conteste plus.

plus. Enfin on entend Mile Suzanne Ober ei MM. Amédée Jacquement et Flora mond Desrousseaux, dont on sait le rôle

LE VERDICT

prononce un requisitoire d'une juste séverité. Puis M. Rohart, un jeune avocat du barreau de Lille, dont la tâchs apparait difficile, s'efforce d'aturer la plut des jurés sur son ellent.

Les furés sur sur l'une de l'assassinat. La tentative prémiéditation.

Les furés résonate de l'acceptance de l'assassinat.

premidditation.

Les juves répondent oui à la première et non à la seconde. Ils accordent les circonstances attenuantes à laccusé. D'autre part. Me Kah, au nom de Miles Breen, sollicite l'indulgence.

En conséquence, "Pierre Lesage ast cendampé à six ane da réclusion. Miles Breen obtient 40,000 francs.

Les accidents de la route

Le facteur-receveur de la Chapelled'Armentières tué dans une collision entre moto et auto à Frelinghien

entre moto et auto à Frelinghien

Dimanche, vers 20 h. 30, un terrible
aecident s'est produit sur la route de
Frelinghien à Verlunghem, au lieudit
«La Croix au Bols». Une personne fut
tuée : c'etait le facteur-receveur de La
Chapelle-d'Armentières, nomme Leleu
Jacquelin. 38 ans, originaire de Bondues,
Son épouse, nee Marcelle Verbeck,
34 ans, originaire de Linselles, fut grievement bleasée. L'auto avec, laquelle la collision s'est produite etait conduite par
le capitaine d'état-major Dupont, demeurant boulevard Jussleu, a Lamberasari. La
volture ernal d'e le diverson rerilinghem.

M. Leleu était allé chez ses parents
avec son epouse. La moto venait donc
de la direction de Quesnoy, et devsit
couper la route en la traversant. Elle
alla donner en pieln dans le fianc de
l'auto et le malheureux motocycliste fut
violemment projeté aur la chaussée, Il
fut tué aur le coup par autte d'une fracture du crâne. Mme Leleu était grièrement bleasée à la jambe, aux reins et à
la tête, mais ses blessures ne paraissent
pas mortelles. Le capitaine Dupont et
les siens s'empressèrent aussitôt, aupres
des victimes. Après avoir reçu les premiers soins sur place, Mme Leleu fut
transportée chez ses parents, à Linselles.
M. et Mme Leleu-Verbeck n'etalent eu
service à La Chapelle-d'Armentières que
dequis un an et demi. Ils étalent lous
deux très estimes de la population.
Ajoutons que la gendarmerie d'Houpliues a ouvert une enquête pour determiiner les responsabilites.

LE CALVAIRE D'UN BAMBIN

PRES D'AMIENS Hier, dans la solrec, vers 22 heures, me scéne odicuse s'est déroulée ruc de l'Abbé-de-l'Epée à la limite d'Amlens et le Rivery.

de Rivery.

Attirés par les eris d'un enfant, les habitants de la rue sortis, de chez eux, trouverent un nomme Rene Balaident, 33 ans, plàtrier, domicilié 13, rue Beauder, à Rivery, qui frappait aur un enfant de 8 ans avec une brutalite inadmissible muserible.

Voyant le malheureux bambin étendu Voyant le malleureux bambin étendu à terre et frappé à coups de pied dans le ventre et à coups de boutellie sur la tête, certains coururent prévenir le maire de Rivery pendant que d'autres alertaient lea agents de police en tourne sur le boulevard de Beauvillé.

Les agents arrivant sur les lieux trouverent l'enfant étendu à terre. L'homme fui retrouve peu après par l'agent Cordier et arrêté aussitôt, et conduit devant M. Plumecocq, commissaire de police. Quant à l'enfant, il fui transporfe à

releve sur le cope de la l'a conserve en traitement.

La mère, une nommée Marie (asseur, 42 ans, 4ut retrouvée ches elle en complet etat d'uresse. Balaident a et enfermé au beffroi.

Des témoignages recueills il résuite que Balaident vit.en. concubinage avec la femme Vasseur, mère du bambin.
Celle-ci avait envoyé i enfant acheter un litre de vin et comme il tardait à revenir, Balaident, furieux, s'était mia à sa recherche et l'avait frappe avec la brutalité que l'on salt.

Balaident va étrs déféré au Parquet.

Après le Festival International de Musique de Valenciennes

LE TIRAGE DES PRIMES Volci les résultats du tirage des pri-

mcs:
Adhériona rapides. — 1re prime 300 francs. Fanfare municipale de Saméon; 2e, 200 francs. Harmonie Communale de Maing; 3e, 150 francs. Fanfare Municipale de Neuville-aur-Escaut; 4e, 150 francs. Fanfare « La Fopulaire » de Boussu-les-Mons; 5e 100 francs. Harmonie de l'Industrie et du Commerce. (2) Blanc-afisseron; 6e prime, 100 fr., Fanfare « La Concorde », de Thumeries; 7e 200 fr. Harmonie municipale de Lourches.

Primes aux chefs. — 1re prime, 500

Boussu-les-Mons (Belgique); 15e, 100 fr., Fanfare municipale de Mortagne-du-Nord; 16e, 100 fr., Harmonie Communale, d'Hornaing; 17e, 100 fr., Fanfare Muni-cipale de Rumegies; 18e 100 fr., Union Chorale Jeanne d'Arc. de Saint-Saulve; 19e, 100 fr., Choral Edmond Echimdt, de Fresnes-sur-Escaut; 20e 100 fr., Fanfare des Mines, d'Aremberg.

PRIMES GENERALES

DE PARTICIPATION

Nº 218. Ire prime, 3.000 francs. Fanfare Municipale, de Landas; 279. 2e
prime, 1.800 fr., Fanfare Municipale de
Mortagne-sur-Nord; 310. 3e prime, 1.000
francs. Fanfare «La Concorde », de
Frais-Marais; 463. 4e prime, 800 fr.,
Harmonie « La Fraternelle, de Quiévrain; 237. 5e prime, 700 fr., Harmonie
Municipale, de Bouchain; 37. 4e prime,
500 fr., Fanfare des Mineurs, d'Aremberg; 453. 7e prime, 500 fr., Fanfare «La
Justice de Wasnes (Belgique); 66. 3e
prime, 500 francs. Fanfare Municipale,
de Saint-Souplet; 329, se prime, 400 fr.,
Musique Communale, de Saint-Saulve;
336, 10e prime, 400 fr., Fanfare « Les
Amia réunis », La Bentinelle; 336, 10e
prime 400 fr., Fanfare cormunale de
Curgies; 532, 12e prime, 400 fr., Harmome du Commerce et de l'Industric de
Blanc-Misseron; 479, 13e prime, 300,
Fanfare des Mineurs, d'Abscon; 431,
11e prime, 300 fr., Union Chorale, d'Hénin-Lletard; 403, 15e prime, 900 fr., Fanfare
Ostrevent; 487, 16e prime, 300 fr., Harmonie municipale, d'Escaudsin; 270, 17e ne Leitard; 403, 15e prime, 300 fr., Fanfare Communale libre, de Merquett-emCostrevent; 481, 15e prime, 300 fr., Harmonie municipale, d'Escaudsin; 270, 17e
prime, 200 fr., Harmonie communale de
Ralsmes; 201, 18e prime, 200 fr., Harmonie « La Concorde », de Masny; 92, 19e
prime, 200 francs, Harmonie Communale
de Mains; 467, 20e prime, 200 fr., Union
Musicale de Vicq ; 312, 21e prime, 200
france, Fanfare municipale de Neuvillesur-Escaut; 211, 22e prime, 200 fr., Fanfare municipale de Rumegies ; 302, 23e
prime, 200 fr., Musique Communale d'Aubry; 191, 24e prime, 200 fr., Fanfare
« l'Espérance de Nomain »; 28, 25e prime
200 fr., Harmonie Municipale de Lourches ; 228, 26e prime, 200 fr., Fanfare
« La Jetine France», de Recuty; 318, 27e
prime, 200 fr., Fanfare de Begury-lesOrchles; 224, 28e prime, 200 fr., Fanfare
Communale, de Marquette-en-Ostrevent;
197, 29e prime, 200 fr., Fanfare Mutucile
municipale, d'Herin ; 158e 30e prime, 200
france, Fanfare « La Farfatte Union
de Montreeul (Belgique) ; 94, 31e prime, 200 fr., Orpheon « La Fraterritte »,
de Coulsore ; 545, 32e prime, 200 fr., Harmonie de Douchy, a Lourches; 162, 33e
prime, 200 fr., Harmonie municipale,
d'Erce; 341, 34e prime, 200 fr., Orpheon
Mutuel, d'Escaudain ; 261, 35e prime,
200 fr., Harmonie socialiste de Jemappes; 253, 36e prime, 200 fr. anfare
« Echo de la Frontiere», de Rongy.
Primes d'éleignement. — Ire prime,
500 francs, Orpheon deles Amis de l'Arts,

e Echo de la Frontières, de Rongy.

Primes d'éloignement. — Ire prime,
500 francs, Orphéon eLes Amis de l'Arts,
de Treion; 2e, 500 fr., Harmonie des Mines de Drocourt, à Hénin-Liétard; 3e,
400 francs, Union Choraie, d'Hénin-Liétard; 4e, 400 fr., Fanfare Sainte-Barbe,
d'Hénin-Liétard; 5e, 300 fr., Orphéon
des A. C. et oldats de Roubaix; 6e, 300
francs, Union Choraie, de Croix; 7e,
200 fr., Orphéon et la Fraternelle », de
Cousoire; 8e, 200 fr., Fanfare « La Concorde », de Thumeries; 9e, 200 fr., Concorde », de Thumeries; 9e, 200 fr., Fanfare
d'Auby: 11e, 200 fr., Fanfare de Dechy;
12e, 150 fr., fanfare « La Concorde »,
de Frais-Marais; 13e 150 fr., Fanfare
« Echo de la Frontière » de Rongy: 14e
150 fr., Fanfare de Pressain; 15e, 150
francs, anfare municipale, de Villers-en-Cauchies.

LE PAIEMENT DES PRIMES

Le paiement des primes sera effectué à la Recette municipale (Hôtel de Ville), tous les jours ouvrables, de 9 à 12 h., et de 14 à 16 heures.

LE PALMARÈS DU TOURNOI MUSICAL D'HAUTMONT

Nous avons donné hier un compte rendu du tournoi musical d'Hautmont. En voici le palmarès :

Groupe A. — Symphonie Cécilia Junior le Maubeuge, 2° prix de lecture à vue; er prix d'exécution; Cercle Sympholique de Maubeuge; 1° prix de lecture vue, 1° prix acceptant de lecture vue, 1° prix acceptant de lecture

de Maubeuge, 2º prix de lecture à vue; 1º prix de xécution: Cercle Symphonique de Maubeuge: 1º prix de lecture à vue, 1º prix accendant d'exécution avec félicitations du jury; Chorale mixte Jeanne d'Arc de Fives-Lille, 1º prix de lecture à vue, 1º prix desecution avec félicitations du jury; Grorale mixte Jeanne d'Arc de Fives-Lille, 1º prix de lecture à vue, 1º prix accendant d'exécution.

Groupe C. — Harmonie communale de Wallers, 1º prix de lecture à vue, 1º prix de lecture à vue UN ALGÉRIEN BLESSÉ
D'UN COUP DE COUTEAU

A SALLAUMINES

Dans la soirée de dimanche une rixe sur les conséquences de laquelle on na peut encors se prononcer, s'est déroulee à Sallaumines.

On appela M. le docteur Roussier, de moyelles-sous-Lens, qui apporta ses soins peut encors se prononcer, s'est déroulee à Sallaumines.

Ayant rendu visite à un ami commun, deux algériens, Joseph Mayer, 31 ans, resur les conséquences de laquelle on na speut encors se prononcer, s'est déroulee à l'aboutail l'apper de leur prix ascendant d'execution.

Ayant rendu visite à un ami commun, deux algériens, Joseph Mayer, 31 ans, resur les consequences de laquelle on na se peut encors se prononcer, s'est déroulee à l'adoptail l'apper de leur dans les région sterno-coétale internance dans le région sterno-coétale internate dans la région sterno-coétale internate dans le région sterno-coétale interna